

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Conseil communal du 6 octobre 2026



Service Administration générale

Programme de législature 2026 – 2031



NB – le programme d'investissement 2026 – 2031 figurera comme annexe au futur budget

Service Ressources humaines

Identification du potentiel futur responsable du secteur déchetterie au service travaux public – démarrage prévu en janvier 2027 en prévision du départ en retraite du responsable actuel fin février.

Service Environnement & climat, Port

Prangins rénove, adapte: lancement du programme en novembre avec un courrier; séance effective le 28 janvier 2027. Cycle complet: 2 ans

Analyses eau contaminée: suite à un incident dans une commune voisine, analyses effectuées à Prangins.

Service Cohésion sociale, enfance & jeunesse

Les équipes assurent malgré des arrêts accidents qui les mettent sous pression

Réponse à la question sur la sensibilisation à l'arnaque aux sentiments: sujet qui intéresse éminemment le service qui remercie la société qui propose une présentation gratuite.

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Terrain de football synthétique des Abériaux

L'ouverture du terrain a eu lieu le 4 septembre 2026



L'inauguration est prévue au printemps 2027

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Terrain synthétique des Abériaux Mise à ban

Mise à ban délivrée par la Justice de Paix le 4 août 2020 parcelle 435

1. Interdit à quiconque-ayants droits exceptés d'utiliser le terrain de foot, sous peine d'amende selon la loi sur les contraventions
2. Autorise la partie requérante à doter à ses frais , les endroits et places soumis à réglementation, de panneaux adéquats indiquant le type d'interdiction et mentionnant le texte indiqué sous chiffre 1 ci-dessus
3. Dit que cette décision sera affichée au pilier public de la Commune de Prangins par l'autorité municipale et sur les lieux mêmes par la partie requérante

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Préavis 79/2025 : Il est indiqué les éléments suivants :

- Les côtés latéraux seront équipés de nouveaux pare-ballon. Ils seront d'une hauteur de 6 mètres derrière les buts et de 4 mètres sur les côtés. Un portail d'accès pour les machines d'entretien sera aménagé côté sud-est.
- Clôtures, mains-courantes et portails pour un montant de CHF 82'000.- HT
- Grillage pare-ballon (2 côtés) 206 mètres pour un montant de CHF 50'000.-HT

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Constatation à ce jour : Non respect des consignes

- Présence de personnes diverses sur le terrain
- Présence régulière de trottinette sur le terrain
- Chaussures non adaptées
- Présence de terre sur le terrain
- Buts déplacés et non remis en place
- Portails régulièrement non fermés
- Présence de déchets de tout type (papier, bouteille, PET, mégots)
- Sitting intempestifs sur le terrain n'ayant aucun lien avec une activité sportive
- Agressions verbales envers des membres du Club FC Prangins
- Introduction de personnes avec vélos poussettes, trottinettes



Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts



Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Charte d'utilisation du terrain de football synthétique des Abériaux

Destination des équipements

Le terrain en gazon synthétique est propriété de la commune de Prangins. Il est exclusivement réservé à la pratique du football. Son usage peut être étendu à d'autres activités sportives compatibles avec le revêtement synthétique sur autorisation express de la Commune.

Toute pratique inadaptée au revêtement en place est interdite. L'accès dans l'enceinte du terrain est réservé aux pratiquants et encadrants. Les parents et autres spectateurs doivent rester derrière les mains courantes. Ils ne sont pas autorisés à pénétrer sur le terrain synthétique.

Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Réponse à la question taxe de stationnement

Une autorisation a été délivrée pour le stationnement de remorques du cirque KNIE (utilisation du domaine public)

- Facture de CHF 320.- du 26.8 au 16.9.2024
- Facture de CHF 455.- du 25.8 au 18.9.2025
- Facture de CHF 455.- du 24.8 au 19.9.2026

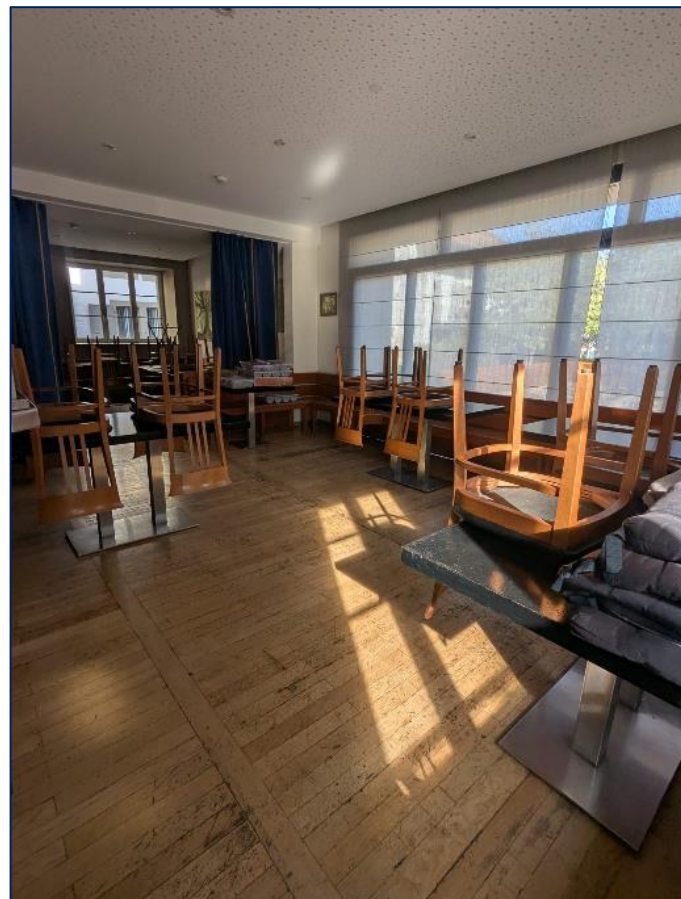
Une autorisation a été délivrée pour le stationnement de bus de CarPostal (utilisation du domaine public)

- Facture de CHF 193.- du 22.11 au 25.11 2024
- Facture de CHF 325.- du 18.07 au 29.07.2025
- Facture de CHF 350.- du 19.07 au 27.07.2026

Auberge communale

Fermeture définitive et état des lieux le mardi 30 septembre

Entretiens finaux avec les candidats en cours



Plage de Promenthoux

Fermeture du restaurant le 30 septembre également

Stockage du mobilier dans le container pour libérer l'espace intérieur



Centre des Morettes

Organisation par la PNR le 1^{er} octobre de la soirée d'assermentation des nouveaux agents ainsi que présentation du rapport de corps – Environ 200 personnes



Service Finances

Annonce de dépassements sur quelques comptes :

- 61500.3111.0 – Routes : environ CHF 20'000 pour un Kyburz, son abri ainsi qu'un speedy supplémentaire
- 73001.3010.18 – Déchetterie Intercommunale : environ CHF 25'500 pour l'engagement d'un auxiliaire à 50% en l'absence du responsable de la déchetterie
- 82000.3145.0 – Sylviculture : Environ CHF 14'000 pour les abattages supplémentaires en forêt (annoncé au CC de septembre)
- 72001.3151.0 – Epuration : environ CHF 22'000 pour remplacer la presse à la STEP (annoncé au CC de septembre STEP)

Service Finances

Situation des rentrées d'impôts PP – Personnes Physiques :

Le budget 2026 des entrées d'impôt prévoit des entrées totales de CHF 24,7 millions (personnes physiques CHF 21,374 millions / personnes morales CHF 3,078 millions / Autres CHF 0.247 millions).

Les entrées d'impôts sur les personnes physiques à fin août 2026 de la Commune de Prangins se montent à CHF 18.765 millions et sont à ce stade à 87.8% du budget, soit au même niveau de l'année 2025 qui se montait à 87,4 %. Si l'on considère que l'impôt foncier sera encaissé en fin de l'année tel que budgété (1,785 millions), ce taux grimpe à 96,14%.

Service Finances

Situation des rentrées d'impôts PP – Personnes Morales :

Les entrées d'impôts sur les personnes morales à fin août 2026 de la Commune de Prangins se montent elles à CHF 9,226 millions, très largement au-dessus du budget, essentiellement grâce à un versement de 5,383 millions lié au règlement d'une situation datant de 2023.

Situation des rentrées d'impôts - Total :

Au total, les entrées d'impôts à fin août 2026 de la Commune se montent à CHF 28,134 millions et sont à ce stade de l'année 2026 13,9% au-dessus du budget (CHF 3'434 millions).

➔ Il ne faut cependant pas oublier que la commune a le découvert de l'an passé à compenser (CHF 1'382'771,82) et que la NPIV va se nourrir de ces chiffres afin d'impacter la commune en 2028.

Service Culture & sociétés locales

Belle réussite du Prangins Baroque.

Les prochains évènements à Prangins :

- Jonathan Max - jeudi 29 octobre 2026 dès 18h30 à la Salle du Conseil

➔ Afterwork, Pop et R&B



- Rive Jazzy - vendredi 20 novembre 2026 à 20h à la Salle du Conseil

➔ Jazz

Service Culture & sociétés locales

Les prochains événements à Prangins :

- Time Machine - samedi 21 novembre 2026 à 20h aux Morettes

➔ Live Show Disco-Funk années 70-80

➔ Billeterie ouverte



- Concert Schumann et Brahms - vendredi 13 novembre 2026 à 20h au Temple

➔ Quintette avec piano / Association Les Concerts de Chambre du Léman

- Concert Arie di Bagaglio - dimanche 6 décembre 2026 à 17h au Temple

➔ Musique baroque / Association Les Concerts de Chambre du Léman